Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 4 décembre 2020

Electricité : Sorgues reprend un coup de jus pour 30 ans

Enedis, EDF et la ville de Sorgues viennent de signer un nouveau contrat de concession de distribution d'électricité d'une durée de 30 ans.

Après la commune d'Orange et avant celle de Pernes-les-Fontaines, Enedis et EDF viennent de signer un contrat de concession avec la ville de Sorgues. Cet accord concerne les conditions du développement et de l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés sur le territoire de la commune sorguaise. Ce nouveau contrat, qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2021, remplace le contrat de concession qui avait été signé il y a presque 30 ans entre la commune et EDF. « Nous anticipons le terme de cette convention qui courrait jusqu'en 2024, explique Thierry Lagneau, maire de Sorgues. Cela représente l'avantage d'adapter ce nouveau contrat aux intérêts de la Ville ainsi que d'intégrer davantage les enjeux environnementaux ou sociaux dans le cadre de la modernisation du service public de la distribution d'électricité. » Si la période n'a pas été la plus simple pour finaliser cet accord, « il illustre aussi la confiance de la ville et récompense le travail que nos équipes réalisent quotidiennement sur Sorgues », se félicite Patrice Perrot, directeur Enedis Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 4 décembre 2020

Un contrat 'made in Sorgues'
« Ce n'est pas tous les jours que l'on signe un contrat qui engage notre collectivité pour une durée de 30 ans, poursuit Thierry Lagneau. Nous avons parfois à faire à des organismes éloignés des territoires, mais cela n'est vraiment pas le cas avec cette convention. C'est véritablement un partenariat, ce n'est pas juste des administrations qui ont obligation de passer une convention car il a été tenu compte des préoccupations de la ville de Sorgues. » « Enedis a fait preuve d'un volontarisme qui l'a amené à réaliser un volume de travaux d'amélioration du réseau de distribution significatif ces dernières années (1,8 M€ HT d'investissements sur les 2 dernières années) », précise Patrice Perrot. Parallèlement, la commune de Sorgues a veillé à ce que soient pérennisés et renforcés les travaux en matière d'intégration des réseaux dans l'environnement ainsi que les mécanismes de redevances de concession permettant à la ville de disposer de ressources pérennes et revalorisées (+11 000 € par an).

Ce nouveau contrat de concession offre également à la commune une visibilité et des garanties accrues pour les investissements d'Enedis sur le réseau de distribution publique d'électricité. Dans ce cadre, une nouvelle logique de programmation des investissements est mise en œuvre à travers un Schéma Directeur des Investissements (SDI) sur 30 ans et des Plans-Pluriannuels (PPI) associés, co-construits entre Enedis et la commune afin de traiter de manière optimisée la modernisation du réseau public de distribution.

> **« A sorgues la moyenne annuelle des coupures d'électricité est de 46 mn contre 62 mn au niveau national. »**

Sur les 4 prochaines années, Enedis prévoit d'investir de 2021 à 2024, 170 000 € pour renouveler 1 kilomètre de câbles HTA (ndlr : moyenne tension ou Haute tension A) d'ancienne génération sur les 7 kilomètres existants et renouveler 0,5 kilomètre de réseaux BT (Basse tension) fils nus, incluant les réseaux concernés par les travaux d'intégration des ouvrages dans l'environnement des opérations de rénovations urbaines de la ville. Cette enveloppe financière pourra être complétée par une participation d'Enedis sur les travaux d'esthétique (intégration des ouvrages dans l'environnement) réalisés par la commune à hauteur de 40 % (plafond fixé à 80 000 €). A ce jour, Sorgues compte 10 000 clients desservis par 119 km de réseau HTA et 216 km de réseau BT ainsi que 245 producteurs (essentiellement dans le domaine photovoltaïque). Le temps annuel moyen de coupure d'électricité s'élève 46 mn (dont 14 mn pour travaux) contre 62 mn pour la moyenne nationale.

Prise en compte des enjeux écologique
Cet accord prend également en compte les nouveaux enjeux de la transition écologique en intégrant les réseaux électriques intelligents, la mobilité durable, la maîtrise de la demande d'électricité. Dans le cadre de cette charte partenariale, la ville de Sorgues sera ainsi accompagnée par Enedis dans ses projets de mobilité électrique, via l'optimisation de l'implantation des raccordements des bornes de recharges publiques et la désignation d'un interlocuteur dédié au travers d'une convention incluant le Schéma Directeur de Développement. Enedis fournira aussi des données d'historique de consommation à la maille des bâtiments, ou de courbe de charge, notamment pour les écoles et les bâtiments communaux,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 4 décembre 2020

enrichies par un système d'alerte y compris pour les points d'éclairage public ainsi que des plans du réseau, autant d'éléments qui permettront à la commune de réaliser des économies sur le volet énergétique et de mettre en œuvre des actions concrètes et ciblées.

Grâce à ce dispositif, la ville de Sorgues aura également une vision du 'reste à vivre' (revenu restant après le paiement des charges et crédits) et de la part consacrée aux dépenses d'énergie pour chaque partie de son territoire, complétée par la fourniture d'un état des lieux des coupures d'électricité réalisées. Ces éléments permettront à la commune d'accompagner des projets de cohésion sociale. Ce nouveau contrat précise aussi les engagements d'EDF pour apporter les meilleures conditions de services aux clients de la commune de Sorgues. EDF réaffirme également son implication pour accompagner les clients en difficultés de paiement et pour mener des actions sur la maîtrise de l'énergie afin de les aider à mieux maîtriser leurs consommations.

Ancrage local

« Cette convention constitue une reconnaissance du travail qu'Enedis mène sur le terrain auprès des collectivités notamment », complète Cédric Boissier, directeur régional Enedis Provence Alpes du Sud. « C'est aussi une reconnaissance du modèle d'Enedis, 1er gestionnaire du réseau électrique d'Europe, qui allie la puissance d'un grand groupe industriel avec un ancrage local fort. » « Cela fait 30 ans que nos équipes sont aux services des Sorguais, conclut Patrice Perrot. Elles vont encore l'être pour les 30 prochaines années. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !